

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 6 (1958)
Heft: 4

Artikel: Chronique archéologique pour 1956 et 1957
Autor: Blondel, Louis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727610>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE POUR 1956 ET 1957

par Louis BLONDEL

PRÉHISTOIRE

EN reconstruisant l'immeuble n° 45, rue de la Terrassière, on a découvert un squelette près de l'angle de cette rue et celle du 31-Décembre, en octobre 1956. Il était dans une couche de glaise à environ 3 m. de profondeur, orienté approximativement N.-S., tête au nord, bien en-dessous des fondations de la maison précédente. Je n'ai pas assisté à la découverte mais ai constaté l'emplacement exact, car le squelette avait laissé sa trace moulée dans la glaise. Le crâne est maintenant déposé au Laboratoire d'anthropologie (n° 1956-342) et sera étudié par le professeur Sauter.

Il s'agit certainement d'une sépulture très ancienne, préhistorique. Ce terrain était sur le bord ouest du ravin creusé par le nant de Jargonant.

EPOQUE ROMAINE ET HAUT MOYEN AGE

Temple de l'Auditoire

On a mis à jour, à l'occasion de fouilles sous ce temple, d'importantes substructions romaines. Nous renvoyons pour leur description à l'article concernant ce temple, *Genava*, n. s. V (1957) pp. 97 ss. Les découvertes concernant le haut moyen âge se trouvent dans le même article.

Enceinte romaine

En octobre 1956 en faisant des fouilles pour une canalisation au milieu de la rue Farel et derrière Saint-Pierre on a coupé un fragment de l'enceinte romaine. La fouille, peu profonde, permettait de voir plusieurs grands quartiers de roche juste en face du contrefort N.-E. de l'Auditoire. Ce fragment indique un angle de l'enceinte et nous permet de rectifier son tracé, beaucoup plus rapproché que nous ne l'avions prévu du chœur de la cathédrale.

Nous avons supposé que cette enceinte touchait une cave sous la rue, cave dépendant de l'immeuble n° 10, dit de la Bourse française, autrefois aux matriculaires de Saint-Pierre. Il existait entre cette cave et l'enceinte un espace d'environ deux mètres. Cette cave devait supporter une petite maison en saillie sur la rue. De là, l'enceinte se dirigeait sur l'angle de l'ancien Evêché au haut des Degrés-de-Poules où son tracé est prouvé. Nous donnons le dessin rectifié du mur romain sur la fig. 102 concernant l'immeuble n° 12, rue Farel (voir aussi notre article sur le temple de l'Auditoire).

Cimetière de Genthod

Le plan de ce cimetière bordant la route de Genève à Versoix a été complété en 1957 par la découverte de deux nouvelles tombes à dalles faite par M. G. Zeiser. Ces tombes bien conservées se trouvaient au S.-O. de celles que nous avons décrites¹. Les dalles étaient intactes mais il n'y avait aucun mobilier.

Nous devons apporter ici une rectification concernant la date des objets retrouvés dans la tombe 1 et que nous avons, à cause des monnaies, datée encore de la fin du IV^e siècle². Par comparaison avec des objets semblables (boucle de bronze, bouton conique, boucle de courroie) recueillis principalement à Bâle au Bernerring, il faudrait dater cette tombe plus tard, dans la seconde moitié du VI^e siècle. Il existe encore certainement d'autres tombes près de cet emplacement.

MOYEN AGE ET TEMPS MODERNES

Cimetière de Saint-Loup-sur-Versoix

On construit actuellement une série de villas à Saint-Loup. Ces terrains se trouvent à gauche de la route de Versoix à Richelien, au sud de l'ancien château et au-dessus de l'allée de platanes qui conduisait du château aux bords de la Versoix.

Nous avons déjà indiqué cette parcelle comme devant être l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial dépendant de l'église. Cette église était jusqu'à la Réforme le siège de la paroisse comprenant Versoix². A peu de profondeur, sur le versant descendant du côté de l'allée, la pelle mécanique a bouleversé plusieurs tombes. Ces sépultures n'étaient pas encloses dans des dalles mais dans des cercueils de bois. Le terrain est très graveleux avec une mince couche de terre végétale à la surface; dans les anciens plans il était planté de vignes.

Jusqu'à présent il n'a pas été traversé de murs ni aucun vestige de l'ancienne église. D'après les textes ce sanctuaire avec la cure devait être proche de la grande allée, non loin de la route. Le cimetière devait l'entourer. Il y aurait un grand intérêt

¹ *Genava* n. s. III (1955), pp. 125-127. *Annuaire Soc. préhist. suisse*, 45 (1956), pp. 76-77. Corriger dans le même annuaire, p. 79, Meyrin par Genthod, même cimetière que ci-dessus.

² *Genava* n. s. II (1954), pp. 223-230.

à retrouver les fondations de l'église, car elle doit, à l'origine, être contemporaine de la villa rodolphienne située sur l'emplacement du château cité en 1022.

Immeuble rue de l'Evêché 7

On a restauré en 1937 les façades de ce grand immeuble compris entre la terrasse de l'Evêché, la rue de l'Evêché et le passage des Barrières, appartenant à M. Ch. Chenevière, autrefois Heyer. Cet édifice est un bon exemple de l'architecture austère du début du XVII^e siècle. Il se compose de deux parcelles réunies par Pierre d'Airebaudouze seigneur du Cest, juriconsulte et humaniste, fils de Pierre, pasteur, famille originaire de Nîmes. La porte avec ses pilastres et son fronton classique donne dans un corridor conduisant à un large escalier. Une inscription dans ce corridor porte le texte suivant: « P. du Cest, procureur général 1606 » et les lettres NB, celles de l'architecte Nicolas Bogueret³. Dans l'escalier on voit les armoiries d'Airebaudouze dans un cercle. Il semble que l'entrée primitive, à droite de l'actuelle, a été transformée plus tard en une arcade qu'on vient de rétablir.

La juxtaposition des deux parcelles réunies par d'Airebaudouze se distinguait nettement quand on a enlevé les crépisages du côté du petit jardin sur les Barrières. Une partie du gros œuvre est antérieure au XVII^e siècle, des jours nouveaux avec ordonnance régulière ont été établis par Bogueret. Mais il existe des parties plus anciennes, principalement les bases avec doubles caves du côté des Barrières, car la maison repose sur l'enceinte romaine, utilisée dans la suite comme enceinte capitulaire. On remarque dans la cave la plus profonde deux archères avec larges embrasures du moyen âge. Ces défenses étaient complétées par la Porte des Barrières, dite Punaise, détruite en 1828, et remplacée par un passage couvert disgracieux.

Sur la façade presque aveugle donnant sur la terrasse de l'Evêché on a découvert au rez-de-chaussée une fenêtre, plutôt une archère, très ancienne, avec

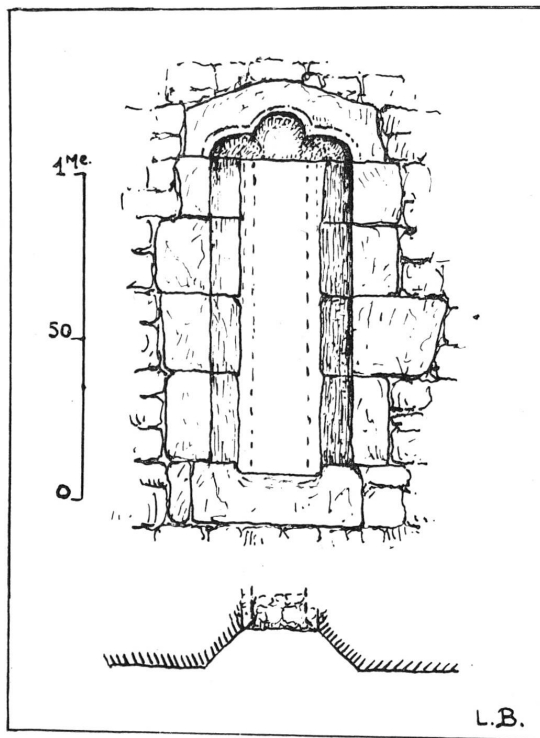


Fig. 101. — Fenêtre de l'immeuble rue de l'Evêché 7.

³ W. DEONNA, *Pierres sculptées de la vieille Genève*, nos 716 et 770.

linteau à décor trilobé, qui avait été bouchée. On connaît ce décor dans les édifices civils dès le XIII^e siècle et surtout au siècle suivant (fig. 101). Ces substructions sont beaucoup plus anciennes, ces immeubles dépendant du chapitre cathédral. Comme celui-ci bordait la cour de l'Evêché, transformé en prison au XVI^e siècle, on avait cancellé tous les jours sauf un aux étages.

Cette propriété⁴ appartenait en 1702 à J.-J. De la Rive, en 1631 à Judith Galline femme de Jaques Bitry, veuve en seconde nocces de Pierre d'Airebaudouze. En 1555, avant la réunion des deux maisons, spectacle Pierre d'Airebaudouze possédait déjà la partie occidentale sur les Barrières au nord, alors que celles sur la rue de l'Evêché et en partie sur l'Evêché appartenait en 1557 à Pernette veuve de Guillaume Coquet et ses enfants; une parcelle à Jean d'Almier (1558). Remontant plus haut, on apprend que la maison, côté lac, de d'Airebaudouze était la propriété de vénérable Louis Gallatin, curé de Fernex, en 1524; il l'avait plus anciennement encore.

La partie sur la rue de l'Evêché, à la même date, était possédée par Pierre Villaz chapelain, il la tenait de Louis du Pont juriste. Les étables de l'Evêché se trouvaient contre la façade au levant. Dans toutes les reconnaissances ces maisons sont dites situées dans le cloître capitulaire.

Immeuble Bourg-de-Four 4 et rue Farel 12

Cette maison est actuellement restaurée et transformée par la paroisse de Saint-Pierre qui l'a acquise. Plusieurs corps de bâtiments avec cour centrale dépendent de cet immeuble, aux fondations très anciennes, établi sur une forte déclivité, entre 11 à 12 mètres de différence. Du côté de la rue Farel, il existe une cour en contrebas de la rue et par-derrière un corps de bâtiments bas du XVIII^e siècle pourvu d'un toit mansardé avec le décor d'une frise dessinant des grecques.

La façade sur le Bourg-de-Four, en face du Palais de Justice, a été reconstruite au XIX^e siècle. Elle a 4 étages sur rez-de-chaussée, mais j'ai pu constater qu'elle avait été appliquée contre les anciens murs, car au premier étage, sous le plafond du premier, on a découvert un autre plafond en planches avec décors peints du XVII^e siècle. L'escalier, avec arcs reposant sur des colonnes en style classique, est de la même époque. La cour derrière l'escalier entre les deux corps de bâtiments, profonde, est au niveau de la place du Bourg-de-Four.

Les fondations de la maison du côté de Saint-Pierre sont très anciennes, s'étagant pour suivre la déclivité de la colline. Deux avec voûtes en plein cintre sont au niveau inférieur, une troisième sous le petit corps de bâtiment de la rue Farel se trouve au premier, en partie sur la cave du rez-de-chaussée.

A l'origine, au début du XIV^e siècle, ce mas se composait de deux propriétés (fig. 102, A et B). La division existe encore à l'intérieur, celle du sud A à la famille de

⁴ Les reconnaissances concernant les propriétaires de cette maison se trouvent dans les grosses du chapitre aux archives d'Etat.

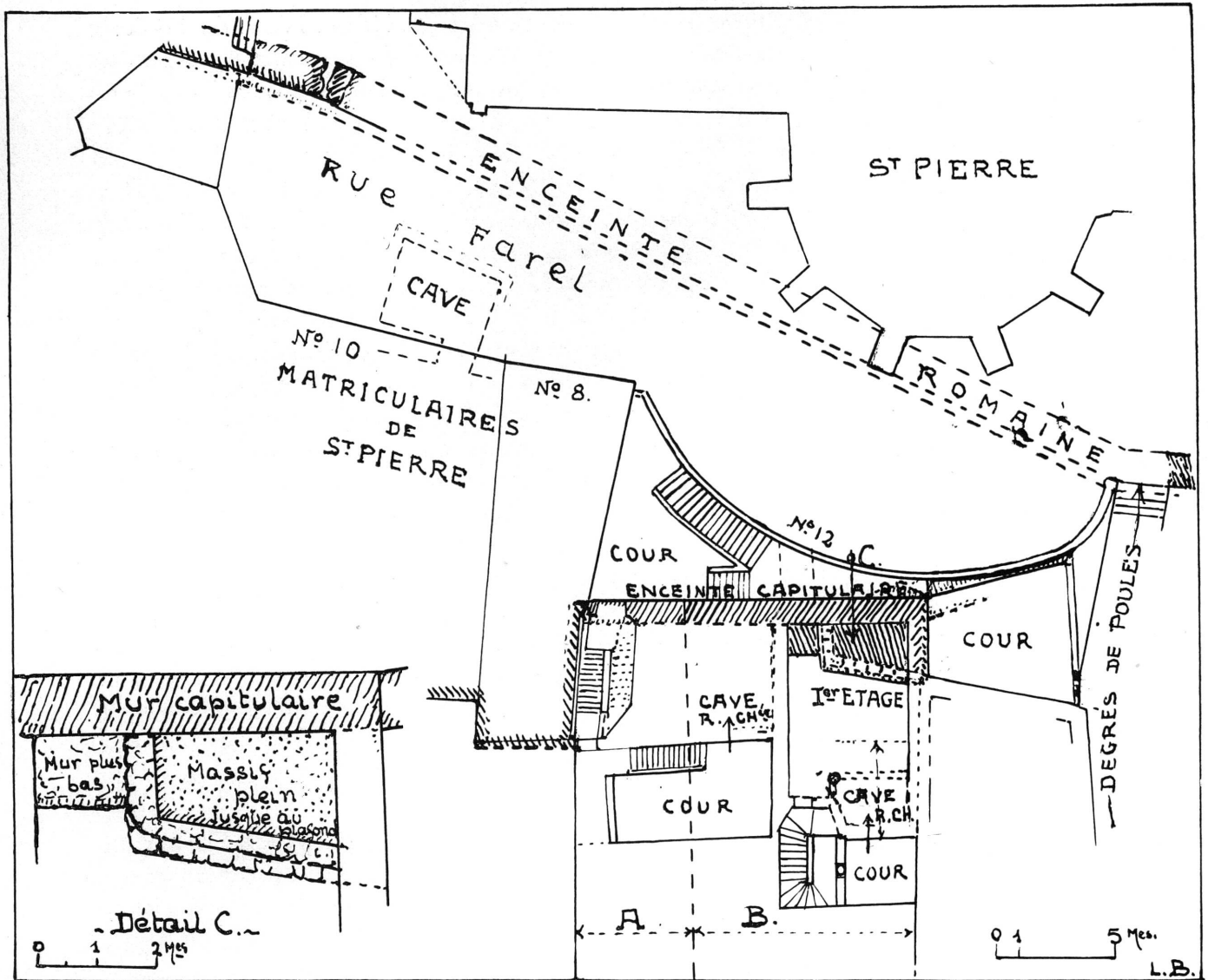


Fig. 102. — Les enceintes romaine et capitulaire

Saint-Jeire, entre autres à l'évêque Allamand de Saint-Jeire qui la donne en 1360 à la chapelle de Saint-Jean-l'Évangéliste à Saint-Pierre; celle du nord, B, avec les maisons voisines du côté du lac, aussi aux de Saint-Jeire, puis à la fin du XIV^e siècle, à noble Jean du Vernay, seigneur de la Rochette, maréchal de Savoie. Des du Vernay de Cervens cette parcelle avec ses voisines au nord passera par héritage aux seigneurs d'Allinges-Coudrée, qui la posséderont jusqu'en 1554, date à laquelle la République en achètera une partie avec le fief⁵.

⁵ Pour ces maisons cf. notre article: *Genava* XXIX (1951), pp. 37 ss. et fig. 5.

Les fondations de cet immeuble sont intéressantes. Dans la cave du 1^{er} étage par rapport au Bourg-de-Four (fig. 102, C) on remarque des murailles construites avec de gros boulets de rivière dessinant un contrefort plein, rasé à la hauteur du plafond. Il repose sur un terre-plein, la cave en dessous s'étendant moins loin. Ce contrefort semble être la base d'une tour en saillie sur le mur capitulaire, soit l'enceinte du grand cloître entourant la cathédrale. L'enceinte suit exactement la base de la façade sur la petite cour en contrebas de la rue Farel. Du côté lac, elle devait se raccorder au haut des Degrés-de-Poules au mur de l'enceinte romaine passant sous l'Evêché. Elle englobait peut-être la cour voisine, autrefois un jardin, au haut des Degrés-de-Poules ⁶.

Il ne faut pas confondre ces deux murs, l'enceinte capitulaire et l'enceinte romaine, cette dernière étant proche du chœur de la cathédrale. Nous en donnons le tracé rectifié grâce à un fragment retrouvé en face de l'Auditoire sous la rue Farel. L'immeuble voisin (nos 8 et 10), dit de la Bourse française, appartenait avant la Réforme aux matriculaires de Saint-Pierre; il était compris dans l'enceinte capitulaire jusqu'à la cour intérieure.

La base de la tour C, avec son mur, doit remonter au milieu du XIII^e siècle si ce n'est avant. Toutes ces caves et fondations sont très anciennes et destinées à étayer la colline très abrupte; au cours des siècles, sans jamais les démolir, on a reconstruit sur les mêmes bases les maisons jusqu'à nos jours.

Linteau de porte, rue Gourgas

Nous avons recueilli une curieuse sculpture, décorant un linteau de porte, maintenant au musée (fig. 103).

Cette pierre en molasse assez usée était abandonnée contre un hangar après la démolition, il y a plusieurs années, d'une petite maison au fond de l'allée 13bis, rue Gourgas. Ce linteau date de 1547, il doit provenir d'un petit pavillon dans un jardin. A cette époque on comptait plusieurs de ces maisons ou fermes au lieu dit « Les Arenières », où la bourgeoisie venait hors les murs jouir des charmes de la campagne. Ces jardins avec leurs pavillons furent plus tard, au XVIII^e siècle, le lieu de réunion de clubs politiques et littéraires.

Autant que j'aie pu m'en rendre compte, car l'état des lieux s'est beaucoup modifié, cette maison d'où provient le linteau de porte appartenait en 1558 à Louis Franc, fils de Domaine Franc (mort en 1546), ainsi qu'à Amed Vuillet et auparavant à Amblard Corne. Jeanne, fille de Domaine Franc et sœur de Louis Franc avait épousé Amblard Corne. Ce dernier possédait ces terrains avant 1555. Ce serait donc Amblard Corne qui aurait fait construire la maison.

⁶ L. BLONDEL, *Le développement urbain de Genève à travers les siècles*, p. 57 et fig. 21.

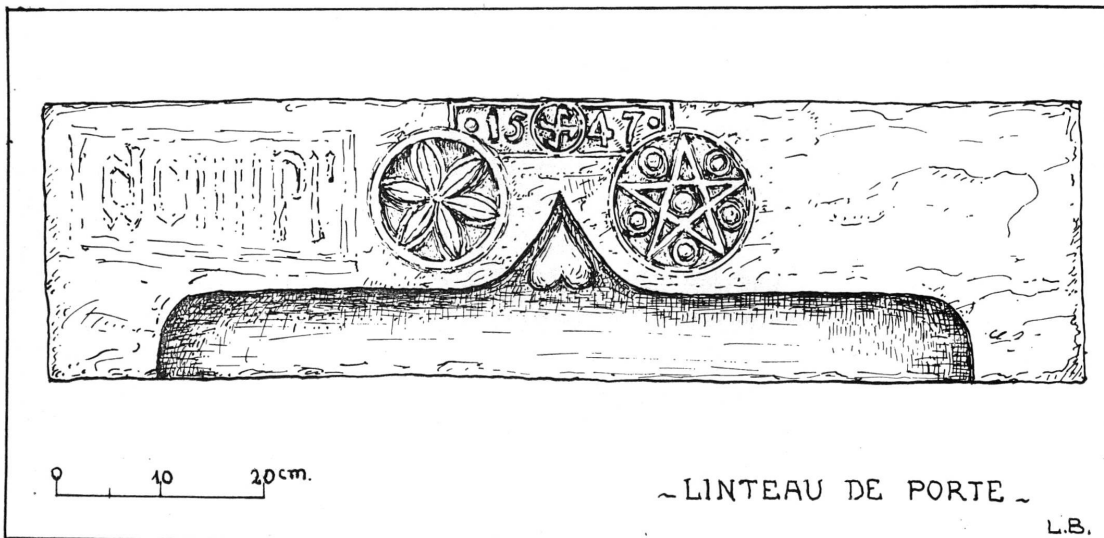


Fig. 103. — Sculpture sur un linteau de porte.

L'intérêt de cette sculpture vient des signes représentés. On y voit un cœur dans l'accolade, au-dessus, dans des cercles, une rosace à sept pétales et le pentagramme, enfin dans la date le svastika ⁷. Tous ces signes ont un sens mystique, talismanique et protecteur, d'origine solaire, les svastikas étant associés aux roues et aux astres. Du côté gauche il y avait encore sur une banderolle une inscription très effacée, on y distigue au début les lettres DO peut-être *Dominus* et à la fin après trois ou quatre jambages PL avec un I abrégé; probablement une invocation au Seigneur.

Démolitions et restaurations

Le mas de maisons de plan triangulaire compris entre les rues du Grand et du Petit-Perron jusqu'à la rue de la Madeleine a été rasé au cours de l'été 1957. Ces immeubles destinés à disparaître, abandonnés, tombaient en ruine.

Quelques façades avaient conservé leur ancien aspect. En faisant le tour en remontant le Petit-Perron au couchant, l'immeuble n° 1 possédait une façade du XVIII^e siècle en tailles; le n° 3, avec des fenêtres à meneaux sans accolades, devait dater de la fin du XV^e ou début du XVI^e siècle, de même que le n° 5. L'immeuble nos 7 à 9 jusqu'à l'angle formant la tête entre les deux rues était du XVIII^e siècle avec un café italien au rez-de-chaussée. Sur le Grand-Perron, en descendant, le n° 10 avait en partie une façade des XV^e et XVI^e siècles; le n° 8 à moitié démoli n'était

⁷ Cf. W. DEONNA, *Genava* VII (1929), pp. 181 ss. 204. Cette pierre appartenait à M. Ang. Bigogno.

plus qu'une cour, le n° 6 datait du XVIII^e siècle, mais avec des intérieurs plus anciens; enfin le n° 3, à l'angle de la rue de la Madeleine, remanié au XIX^e siècle, avait cependant des restes plus anciens à l'intérieur. On constatait que sur des murs antérieurs on avait transformé ou reconstruit à diverses époques. Sur la rue de la Madeleine la ville avait coupé en 1874-1875 des maisons pour élargir la rue. Pour cacher les mitoyens il avait été établi une construction provisoire dans un bâti de poutres aux cloisons peu épaisses qui tenait toute la longueur entre les deux Perrons. En détruisant cette construction, dite provisoire, qui a duré plus de quatre-vingts ans, les anciennes caves des immeubles démolis, perpendiculaires à la rue, ont été retrouvées. Les murs en étaient très épais, plus de 1 m. 20, formant comme des éperons ou contre-forts devant appuyer les maisons contre la colline. Il en existait 6 pour les 5 parcelles encore bien indiquées sur le plan Céard de 1837.

Nous avons déjà remarqué une partie de ces substructions sous la rue de la Madeleine en 1924, quelques-unes étant certainement antérieures aux incendies du XIV^e siècle⁸. En dessous, il y avait encore des débris romains. Cet ensemble de maisons, malgré son état de délabrement, était caractéristique de la vieille ville, maintes fois remanié, puis totalement abandonné après son rachat par la ville. Les moyens les plus modernes, grues, pelles mécaniques, enlèvement rapides des matériaux, ayant été employés, il ne nous a pas été possible de voir s'il existait des débris archéologiques de valeur, cependant l'inspection que j'en avais faite auparavant ne m'avait pas révélé de détail intéressant.

Rue du Marché 3

On a démoli la jolie maison avec fenêtres à accolades sur six étages, une des dernières du XVI^e siècle dans cette rue. Elle avait été restaurée avec goût en 1951⁹. Elle contenait au rez-de-chaussée et au premier l'ancienne orfèvrerie Mugnier, puis Collet. Il est fâcheux que la spéculation ait fait disparaître cet immeuble si caractéristique.

Cité 10, 12, 14 et 16

Pour agrandir l'immeuble de la Société de Banque Suisse ces maisons ont été démolies. Avec leurs façades étroites du XVIII^e siècle, simples, mais aux bonnes proportions, entièrement revêtues de pierres de taille, elles marquaient bien l'entrée de la haute ville. Leur aménagement en hauteur était parfaitement adapté à la déclivité rapide de la rue. Il n'en sera malheureusement plus de même avec le nouvel immeuble. Ces maisons reposaient toutes sur des caves voûtées.

⁸ *Genava* III (1925), pp. 70-71.

⁹ *Genava* n. s. I (1953), pp. 81.

Rue Rousseau 32

Cette maison a été démolie en 1956. Dans son ensemble elle appartenait à l'architecture du milieu du XVIII^e siècle. Une cour séparait en profondeur deux corps de logis réunis par des galeries en bois avec balustres tournés. Les détails de construction étaient soignés, entre autres les fers forgés. L'imposte au bout de l'allée avec les initiales AM entrelacées, maintenant au musée, est un bon exemple de la ferronnerie genevoise.

Grand-rue 25

La façade de ce grand immeuble édifié pour J.-Louis Cramer en 1722 est actuellement en restauration. Une partie des sculptures sur la porte cochère avaient disparu; on rétablira la tête formant la clef de voûte de cette porte. D'après d'anciennes photographies on peut remarquer qu'une partie de l'ornementation avec guirlandes sur la fenêtre centrale avait déjà été simplifiée dans une précédente restauration. Les deux escaliers latéraux sur cour, avec leurs fers forgés, déjà remis en état, présentent un réel intérêt architectural.

Collège

L'an dernier on a restauré l'escalier avec son entrée sur perron de l'aile ouest du Collège. Cette architecture remarquable, datant de 1561, connue par son bas-relief dans le fronton de la porte a été soigneusement réparée. Il en est de même du passage sous le perron avec sa voûte décorée de rosaces et son banc latéral. Il a été constaté que le relief attribué à Jean Goujon est composé de plusieurs pièces qu'on a remontées sur place. La tradition veut que cette sculpture soit de la main de Jean Goujon. Nous estimons que cette tradition n'est pas entièrement fausse¹⁰. En effet, ce relief a été transporté en pièces détachées et ne semble pas avoir été exécuté à Genève. La pierre est transparente, ressemblant à de l'albâtre, très fragile, un marbre dont je n'ai pu retrouver l'origine. De plus le motif héraldique de l'aigle à la couronne impériale est très différent des exemples connus se rapportant aux armoiries genevoises. On sait que Jean Goujon avait un atelier qui a eu une forte production avec plusieurs collaborateurs; il ne serait pas étonnant que ce relief bien dans le style de son école sorte de son atelier. En tout cas c'est une pièce importée de France.

Château de Plan-les-Ouates

Les travaux de restauration des façades de cette demeure ont été terminés au début de 1957, grâce à un subside de l'État. Du côté de la ville, la partie avec la tour

¹⁰ W. DEONNA, *Genava* XV (1937), pp. 130 ss., XXI (1943), p. 116.

d'escalier est plus ancienne que le reste de l'édifice. C'était une petite maison forte qui fut rebâtie et agrandie vers 1776 par André Picot avec toit mansardé et fronton central, face à la route. Du côté de la cour on remarque une série d'arcades. Une deuxième tour avec toit en forme de cloche a été construite au midi pour former le pendant avec la tour plus ancienne à l'opposé. Le fils d'André Picot eut une fille Françoise, épouse de Marc-Henri de Traz à qui revint cette propriété. La première maison appartenait à Guillaume Des Confins décédé en 1686. Il existait encore il y a une trentaine d'années un joli jardin régulier avec vases au-devant de la façade avec perron regardant la route.

Carre d'Aval, portail

Ce portail donne accès à la cour de ferme, autrefois à la famille Caille. Sa double entrée, celle pour les chars en plein cintre, l'autre plus petite pour les piétons surmontée d'une accolade, est une des dernières du canton. Il a été restauré, mais en agrandissant l'arc pour le passage des voitures. Par son caractère ce portail doit dater de la fin du XVI^e ou du début du XVII^e siècle.

Malval, maison Schlipf-Bellevaux

Ce mas de maisons qui comprend une habitation, une ferme et un four, précédés d'un portail ouvrant sur la cour, au lieu dit Bellevaux, est actuellement en restauration, grâce à des subsides de l'Etat et de l'Art public. Le portail était surmonté d'un toit qu'on rétablit; il est reproduit dans une gravure de H. Hammann parue dans GALIFFE, *Genève historique et archéologique*, en 1872. Du côté de la cour, l'habitation est protégée par un avant-toit reposant sur des piliers en bois, un escalier extérieur conduit au premier étage. A l'intérieur il existe des salles anciennes dont l'une a une grande cheminée avec manteau reposant sur une forte poutre de caractère rustique ¹¹.

Les anciennes maisons rurales de la campagne genevoise disparaissent ou se transforment rapidement; il est heureux qu'on ait pu maintenir une de ces demeures ayant conservé les caractères typiques de l'architecture de notre région.

¹¹ Pendant longtemps, à la suite de l'hypothèse avancée par Galiffe, on a cru que cette ferme était sur l'emplacement du vieux château de Malval, alors que celui-ci s'élevait au-dessus des Baillelets.